

<http://ugtg.org/spip.php?article2034>



Doben Sentwòz : Béké la vé fè lalwa !

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en ligne jeudi 3 octobre 2013

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le dimanche 15 septembre 2013, des Cultivateurs et le LKP, soutenant le Comité de l'Ouest de SAINTE - ROSE (COSE), dans son combat afin de rétablir le droit de ceux qui ont depuis des siècles travaillé les terres de Sainte-Rose, fixèrent sur un morne de Daubin, un long mât portant un grand drapeau rouge, la couleur des combattants de 1801 - 1802. Cet acte symbolique devait signifier leur volonté de voir se régler la question foncière qui est posée depuis des décennies sur le territoire de cette commune.

BÉKÉ LA VÉ FÈ LALWA ASI TÈ SENTWOZ !!!

Hubert De JAHAM, comme un cow-boy, a décidé de briser le mât portant le drapeau rouge. Au mois de novembre 2012, c'est avec la même rage qu'il avait arrosé de pesticides les vivres d'un champ qu'il ordonnait de quitter. Aucune autorité ne s'est souciée des plaintes des Cultivateurs. Il fait la loi, sa loi, c'est la loi des colons.

NOU SAVKI JAN LISTWA BA YO DWA !!!

Le mercredi 28 juin 1635, deux aventuriers Français, De l'OLIVE et Du PLESSIS se partagent la pointe nord de l'île de Guadeloupe : le premier, accapare l'ouest de la Pointe Allègre (aujourd'hui Vieux-Fort l'Olive), l'autre accapare l'est de la pointe (aujourd'hui Nogent - Plessis). Leur nom est resté attaché au territoire malgré la prétendue départementalisation. C'est la marque de la puissance de la France coloniale. Des phrases, des phrases ! Des principes, des principes ! Mais, l'essentiel c'est garder la main sur les opprimés, les exploités et sur la terre, comme un moyen de production.

Ils ont transmis cette marque de la colonisation à leurs descendants : AUBÉRY, SIMONET, DEJAHAM... et consorts. C'est la loi coloniale !

Et, **NOU**, fils des opprimés, des exploités, il nous reste à nous contenter de l'oppression et de l'exploitation éternelles !

PWOFITASYON PÉKÉ PASÉ A SENTWÒZ !!!

Depuis, **lanné é lanné**, les Cultivateurs luttent afin de faire reconnaître leurs droits légitimes sur la terre que leurs arrières grands - parents, grands - parents et parents ont cultivée. Dans la majorité des cas, respectueux des demandes, souvent illégitimes des békés, leurs ascendants ont construit avec l'autorisation de ces derniers. Ils ont rempli vis à vis de la Mairie et des autres institutions toutes les formalités nécessaires, et voilà que d'un coup, tel héritier Béké, leur impose de déguerpir.

C'est cela que fait Hubert De JAHAM, à l'encontre de plusieurs mères et pères de famille de Daubin.

Ainsi, deux d'entre eux sont poursuivis devant le tribunal de pointe-à-pitre, ce vendredi 4 octobre 2013. Le béké réclame leur expulsion. Le 10 octobre, ce sont quatre autres qui sont convoqués devant le juge de pointe-à-pitre à 14H00. De JAHAM réclame la destruction de leurs maisons.

Pourtant, le 28 août dernier, suite à un référé "d'heure en heure", et sous astreinte de 10.000 euros réclamés par jour et par personne, par le même Hubert De JAHAM, le juge a décidé que le prétendu propriétaire n'avait pas prouvé qu'il le fût vraiment. **Men sé li ki lalwa ! Alò, i ka anpwazoné viv, i ka krazé drapo ! I sé on mèt é sényè !**

**AWA ! AWA ! AWA ! SOUTENONS LA JUSTE LUTTE
DES CULTIVATEURS DE DAUBIN !!!
JEUDI 3 OCTOBRE - MEETING Place Tricolore à
Sainte - Rose
VENDREDI 04 OCTOBRE à 10H00 - Pòté fòs
douvan Tribinal Lapwent
JEUDI 10 OCTOBRE A 14H00 - Sanblé douvan
Tribinal Lapwent**

Lapwent 30.09.2013